



Probleme sav poele a granule

Par **cecile**, le **20/02/2011** à **17:51**

Bonjour, rnJ'ai commandé un poele a granule en octobre rnla société c'est engagé sur un delais de 3 semaines pour la pose et installation rncela a pris 3 mois (retard de livraison piece, non conforme au poele, toiture qui fuit car ils avaient mal installé le conduit) rna la fin ils ont avoué que c'etait la 1er fois qu'il montait ce poelernrnle poele a fonctionné 15 jours ce jour la société ne veut pas nous le reparer car il nous reste 60% du poele a regler somme qu on reglera une fois que tout sera conforme rnrnje suis aller voir un conciliateur qui les a appeler devant moi rnet on lui a repondu qu'il n'avait pas les pieces pour le reparer, que le constructeur du poele ne fournissait pas les pieces rnrnce jour comment puis je avancer ? rnest ce possible pour moi de le faire reparer par une autre société ? rnmerci

Par **mimi493**, le **20/02/2011** à **23:43**

LRAR de mise en demeure de procéder aux réparations qu'à défaut vous saisirez le tribunal d'instance